



Université du Québec
à Trois-Rivières

Entente de collaboration

La Ville et l'UQTR annoncent le projet ville universitaire

Le 26 mars 2025 – La Ville de Trois-Rivières et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) annoncent la signature de l'*Entente de collaboration – Projet ville universitaire*. Cette initiative vise à consolider la collaboration entre les deux institutions afin de favoriser le rayonnement et le développement de Trois-Rivières en tant que pôle d'innovation et d'enseignement, tout en favorisant activement l'intégration et l'enracinement des personnes étudiantes à la communauté trifluvienne.

Ce partenariat d'une durée de cinq ans définit les principes de coopération qui auront un impact direct sur le développement économique, social, culturel et sportif de la ville.

Principales orientations de l'entente de collaboration

- La création d'un groupe de travail composé de représentantes et représentants des deux parties, qui sera chargé de définir les priorités et d'assurer la mise en œuvre de projets communs et structurants.
- L'intégration des personnes étudiantes à la vie économique et sociale de la ville, ainsi que le soutien à la participation d'étudiants internationaux étrangers à la communauté trifluvienne.
- L'établissement d'une collaboration en matière de recherche scientifique.

Tisser des liens entre la culture scientifique et la gestion municipale

Parmi les collaborations envisagées, les deux organisations pourront partager différentes connaissances qui contribueront tant à la prise de décision municipale qu'à l'avancement de projets de recherche universitaire.

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net



Université du Québec
à Trois-Rivières

Concrètement, la Ville pourra bénéficier d'avis scientifiques dans différents domaines pour contribuer à la prise de décision des élus. S'inspirant des postes de conseillères ou de conseiller scientifique en chef vu dans d'autres municipalités québécoises, cette entente innove en offrant une plus grande polyvalence puisqu'elle comprend différents domaines d'expertises.

En retour, l'UQTR pourra faire des propositions de projets de recherche qu'elle souhaite réaliser avec la Ville et pour lesquels l'administration municipale pourra fournir différentes données.

L'entente de collaboration prévoit la présentation d'un rapport annuel détaillant l'avancement des projets et des initiatives mises en place.

Citations

« *L'Entente de collaboration – Projet ville universitaire* témoigne d'une volonté de collaboration partagée qui bénéficiera autant à la population trifluvienne qu'à la communauté universitaire. Cette nouvelle synergie créera des opportunités de collaboration et de développement prometteuses à bien des niveaux. »

Jean Lamarche, maire de Trois-Rivières

« L'UQTR est fière de s'associer à la Ville de Trois-Rivières dans la réalisation de ce projet novateur. Ce partenariat met en lumière notre engagement à renforcer les liens entre l'université et la Ville, à créer un environnement où l'apprentissage, l'innovation et la collaboration sont au cœur de nos préoccupations. »

Christian Blanchette, recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières

– 30 –

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

Source :

Direction des communications et de la participation publique
Service des communications et des relations avec les diplômés de
l'UQTR